



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 16 OCTOBRE 2019 A 18 HEURES 30
EN MAIRIE**

**0. Approbation du compte rendu
de la séance du 08.07.2019
Désignation du secrétaire de séance : Mme Annick
REYNAUD**

**1. Création d'une société publique locale par COTELUB et
les communes volontaires**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, avec 20 voix pour , 1 voix contre (M.REYNIER Robert) et 1 abstention (Mme REYNAUD) a approuvé :

- la création d'une société publique locale, dénommée SPL Durance Pays d'Aigues. Son siège social est situé 128 chemin des Vieilles Vignes à La Tour d'Aigues. La durée de la société est de 99 ans. Son objet social est «*le développement et la gestion de services à la population en particulier à destination de l'enfance et de la jeunesse*» Il s'agit d'activités d'intérêt général au sens de l'article L. 1531-1 du CGCT. Elle est constituée avec un capital social de 500 000 € dont l'actionnariat se répartit en 5 000 actions à 100 € chacune.
- les statuts de la SPL
- la participation de la commune au capital à hauteur d'une action d'un montant de 100 €

a décidé, à l'unanimité,

de désigner :

- Monsieur LOVISOLO Jean-François en qualité de délégué de la commune à l'assemblée spéciale
- Madame DUMONTIER Rose-Marie en qualité de représentante permanente aux assemblées générales, ordinaires ou extraordinaires, des actionnaires de la SPL

d'autoriser :

- le délégué de la commune à l'assemblée spéciale d'en être, le cas échéant, le président ou le représentant au conseil d'administration
- Monsieur le Maire à signer tout document et accomplir toutes formalités relatives à ce dossier

**2. Décisions modificatives au Budget primitif 2019 :
Budget principal et budgets annexes**

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Le conseil municipal a approuvé avec 20 voix pour et 2 voix contre (M. REYNIER et Mme REYNAUD Anne-marie) la modification des crédits inscrits au budget primitif en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget principal et les budgets annexes, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP DESIGNATION	ART	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
Opération 129 Aménagement Qtier des Aires C/2313		365100.00			
Opération 144 Logements communaux C/2313			145 000.00		
Opération 99983 Voirie C/2315			200 000.00		
Opération 80 Eclairage public C/2315			20 000.00		
OFI C/261 titres de participation			100.00		

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP DESIGNATION	ART	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
Chapitre 67 C/6718			36 833.24		
Chapitre 74 C/7473					36 833.24
Chapitre 65 C/6574		- 1000.00			
Chapitre 65 C/657361			1000.00		
TOTAL		1000.00	37 833.24		36 833.24

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PARC

SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

CHAP DESIGNATION	ART	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
CHAPITRE 042 Compte 71355 variation des stocks					425682.14
CHAPITRE 040 Compte 3555 Terrains aménagés variation des stocks			425682.14		
CHAPITRE 023 Virement à la section d'investissement			425682.14		
CHAPITRE 021 Virement de la section de fonctionnement					425682.14

Le Conseil municipal a accordé, à l'unanimité, à l'Ecole élémentaire l'Orangerie une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 € afin d'aider au financement d'un séjour transplanté à SAUSSET LES PINS pour 3 classes en février 2020.

3. Convention avec le SDIS pour la mise à disposition des sapeurs-pompiers volontaires

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a approuvé une convention avec le SDIS de Vaucluse afin de préciser les modalités de la disponibilité opérationnelle et de disponibilité pour la formation des sapeurs-pompiers volontaires » pour les sapeurs-pompiers volontaires agents de la commune de la Tour d'Aigues (M. Pascal GREGOIRE et Melle Laura GLORIEUX) et autorisé Monsieur le Maire à la signer.

4. Convention AGAP' PRO

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Afin d'optimiser les achats de fournitures alimentaires et d'entretien du restaurant scolaire et de réaliser à terme des économies d'échelle, le conseil municipal :

- a décidé à l'unanimité, d'adhérer à une centrale de référencement (AGAP'PRO) qui, tout en respectant les principes des marchés publics, met à la disposition de la commune une mercuriale de plus de 10 000 articles, référencés par les entreprises qui, pour la plupart, sont déjà fournisseurs du restaurant scolaire de la commune. Cette adhésion se fait à titre gratuit, sans durée minimale, et est résiliable à tout moment sous le délai d'un mois. La commune continue à choisir ses fournisseurs parmi les référencements, elle continue à faire ses commandes, et à recevoir les factures détaillées de la part des fournisseurs. Sans obligation d'exclusivité, la commune peut également continuer à commander auprès de ses fournisseurs locaux.

- a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

5. Convention de dépôt d'objets dans les salles du Château de la Tour d'Aigues

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à signer avec Monsieur Aurélien JONDEAU une convention par laquelle celui-ci prête au Château de la Tour d'Aigues une hache polie en variolite lui appartenant.

6. Motion de l'ordre des avocats au barreau d'Avignon

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de soutenir l'ordre des avocats au barreau d'AVIGNON qui a adopté une motion afin d'interpeller les autorités décisionnaires sur la nécessité de fixer leur choix sur le site de MONTPELLIER pour la création d'une nouvelle cour administrative d'appel regroupant les ressorts des tribunaux administratifs de NIMES, MONTPELLIER et TOULOUSE.

7. Cession de terrains au Lotissement le Parc

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la cession des lots B1 (parcelle H1440- 241 m2) et B2 (parcelle H 1441 – 245 m2) au Lotissement du Parc au prix de 87000 € TTC le lot, a autorisé Monsieur le Maire à encaisser les recettes correspondantes, à engager et conclure toutes démarches en ce sens, et à signer l'acte de vente et toutes pièces utiles qui seront préparés par l'office notarial de La Tour d'Aigues.

8. Convention de regroupement pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie

Rapporteur : Madame DOMEIZEL

Dans le cadre de ses travaux d'amélioration de la consommation énergétique de ses bâtiments et installations, la commune peut recueillir une aide financière au moyen de la vente de certificats d'économie d'énergie (CEE). La commune a programmé la réalisation de travaux sur l'éclairage public avec principalement la mise en place de lanternes à leds en lieu et place des anciens luminaires. Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention avec le PNRL afin d'accompagner la commune dans la vente des CEE et de regrouper à l'échelle du périmètre du PNRL les projets pour optimiser cette cession, et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le PNRL.

9. Demandes de subventions

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter auprès des partenaires privés et publics toutes subventions en vue de la réalisation de projets communaux d'investissement, notamment entre autres :

- l'aide de la COTELUB à hauteur de 45 644.00 € au titre du fonds de concours Sécurité pour aider la commune à financer sa participation (146 000 €) à la construction de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers. Une délibération antérieure de 2018 sollicitait cette aide.
- l'aide du Département de Vaucluse une aide au titre des amendes de police pour la mise en sécurité et l'aménagement des trottoirs aux abords des carrefours RD 120 (bd de Verdun) et RD 956 (Bd de la République) avec 21 voix pour et une voix contre (M. REYNIER Robert)
- des financements pour tous autres projets auprès de tous les partenaires publics et privés.

10. Questions diverses

Pas de questions diverses

La séance est levée à 19 h 30.

Jean-François LOVISOLO, Maire